



Analyses



Les Points Conseil Budget

Un accompagnement pour les personnes rencontrant des difficultés financières

septembre 2024



Dans le cadre du plan pluriannuel 2019-2023 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, l'Etat a mis en place des Points Conseil Budget à titre expérimental. Ce dispositif a été pérennisé et généralisé à l'ensemble du territoire dès 2022.

A partir des bilans d'activité des PCB, cette publication se propose de réaliser un diagnostic des points conseils budget, les accompagnements proposés et d'analyser les profils des personnes accueillies.

Les **Points Conseil budget** (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel (tout public sans condition de domiciliation dans le département ou dans la région), gratuits (aucune adhésion) et confidentiels, portés par des professionnels et bénévoles formés.

Le PCB est un service labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes rencontrant ou non des difficultés financières. Ce label délivré pour trois ans garantit l'égalité de l'offre sur le territoire français quel que soit le PCB sollicité.

L'offre d'un PCB est déployée en fonction du besoin de la personne :

- » délivrer, a minima, une simple information financière ou budgétaire ;
- » conseiller la personne sur la gestion de son budget et donc lui proposer un entretien individuel pour examiner sa situation budgétaire ;
- » l'accompagner lors de procédures lancées par les services de recouvrement des banques, des assurances, des opérateurs de téléphonie, d'énergies, de bailleurs... ;
- » l'aider, si elle le souhaite, à constituer son dossier de surendettement jusqu'à la mise en place des mesures fixées par la commission de surendettement pour épurer ses dettes ;
- » l'orienter vers des institutions ou associations pour l'ouverture de droits.

Principaux résultats

22 Points Conseil Budget répartis sur le territoire breton

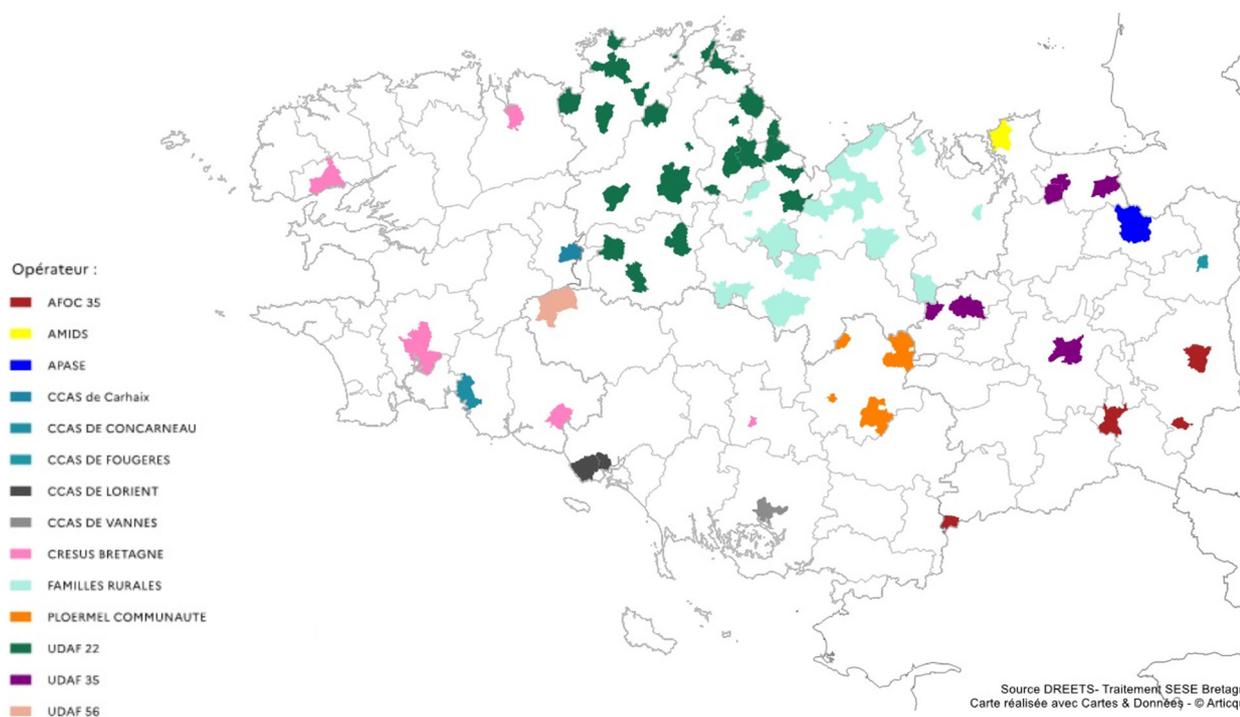
La région Bretagne a obtenu 18 labels en 2020 puis 4 en 2021, soit 22 PCB aujourd'hui sur les 500 labels nationaux. **L'Etat a soutenu financièrement les PCB bretons à hauteur de 1 727 808 € sur ces 5 dernières années (2020-2024).**

Ces 22 PCB sont portés par 14 opérateurs de statuts différents (8 associations, 5 CCAS, 1 communauté de communes), avec ou sans réseau national. Celles-ci ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts (AMI) régional, répondant à un cahier des charges national précis et exigeant, en contrepartie d'une subvention forfaitaire et annuelle de fonctionnement.

Les PCB s'installent soit dans les locaux des structures porteuses, soit dans des locaux de France Services, Maison des services publics, ou dans des locaux mis à disposition par des institutionnels, des communes ou intercommunalités.

Certains PCB ont développé une démarche d'« Aller-Vers » le public : des marchés, des permanences, des événements locaux jusqu'à, parfois, des visites à domicile des personnes.

Points Conseil Budget en Bretagne selon l'opérateur en 2022



Quels sont les moyens humains ?

La grande majorité des PCB fonctionne avec 1 équivalent temps plein (ETP) maximum (18 PCB bretons sur 22). La formation des intervenants (professionnels et bénévoles) se fait de manière continue : 20 PCB sur 22 ont mis en place au moins une session de formation au bénéfice des intervenants au cours de l'année, ce qui représente 108 sessions organisées en Bretagne sur l'année 2022, avec pour les deux tiers (68 %) des formations dédiées à l'actualisation des connaissances et un tiers (32 %) à des acquisitions socles.

Ces formations sont assurées soit en interne (réseau associatif), soit en externe (Banque de France, organismes de formation dédiés à l'éducation budgétaire).



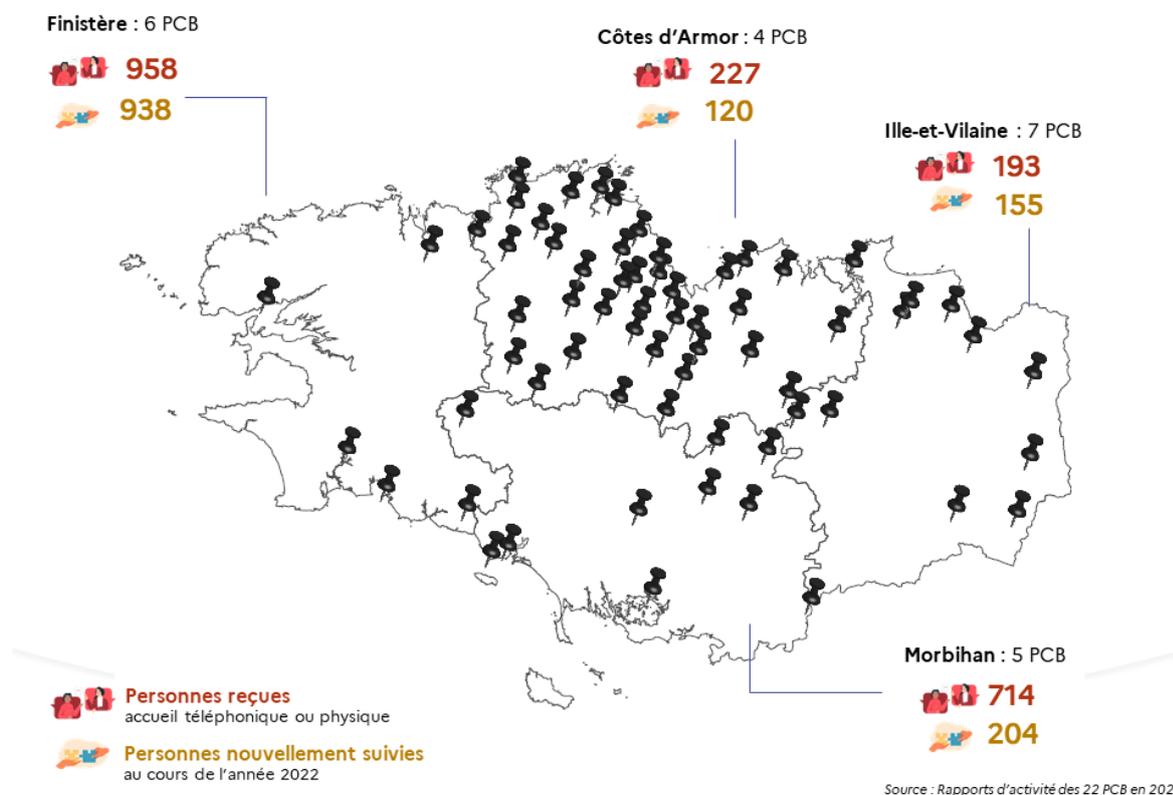
Plus de 2 800 ménages accompagnés en Bretagne

Chaque année, les structures porteuses des PCB font un point sur leur activité via un rapport d'activité commun. Les informations retenues pour ce bilan permettent d'établir un profil type de personnes sollicitant le soutien des PCB, de comprendre quelles sont les offres d'accompagnement pour répondre aux besoins du public.

Deux catégories de personnes sont comptabilisées par les PCB :

- » Les personnes "reçues" (par téléphone, courriels ou physiquement)
- » Les personnes "nouvellement suivies" par le PCB : bénéficiant au moins d'un entretien dans l'année.

Recensement du nombre de personnes en contact avec un PCB en 2022



Quels sont les accompagnements proposés par un PCB ?

L'intervention des Points Conseil Budget se formalise de différentes façons : un appel téléphonique, un courriel, un accueil physique sans entretien, un suivi unique ou régulier dans le cadre d'entretiens personnalisés, un accompagnement collectif ponctuel sous format de sessions collectives d'informations.

- » En 2022, plus de 2 800 ménages ont bénéficié de conseils personnalisés au sein des PCB bretons : entretiens téléphoniques, visites ponctuelles sur site ou suivi (2 entretiens ou plus). En moyenne, 64 nouvelles personnes ont été reçues dans les PCB bretons au cours de l'année contre 58 à l'échelle nationale.

- » Près de 1 200 participants ont pu bénéficier de sessions d'informations collectives sur des thèmes autour du budget : la relation avec son banquier, les assurances, les crédits et le micro-crédit, le surendettement, l'inflation et la gestion de son budget...

Pour quels types d'aides ?

Lors de sa prise en charge par un PCB, près d'un usager sur trois (32 %) se présentait en 2022 avec un solde bancaire négatif et 45 %, au moins, avaient un arriéré de paiement (prélèvement automatique rejeté, chèque refusé ou échéance de facture non honorée).

La prise en charge proposée a pu être diverse : 32 % ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans la gestion de leur budget ; 26 % ont sollicité un accompagnement pour le montage ou le suivi d'un dossier de surendettement ; 20 % ont été accompagnés à l'ouverture de droits.

1 400 nouveaux suivis sur une année

En 2022, 1 400 personnes ont été nouvellement suivies en Bretagne (soit 5 % des nouveaux suivis à l'échelle nationale).

En comparaison, la Bretagne se positionne devant cinq régions : Centre Val de Loire (19 PCB - 797 personnes nouvellement suivies), Normandie (31 PCB - 1 037

personnes), Pays de la Loire (25 PCB - 1 044 personnes), Bourgogne Franche Comté (24 PCB - 1 099 personnes) et PACA (32 PCB - 1 180 personnes)

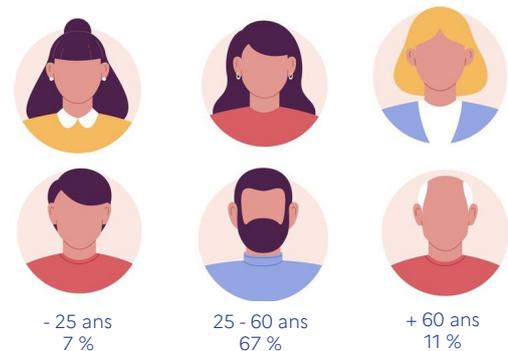
Ces chiffres montrent que l'action des PCB s'inscrit pleinement dans la lutte contre le non-recours. Ils permettent notamment de lutter contre la méconnaissance des dispositifs et contre la complexité des démarches à engager seul(e).

L'ensemble des données ci-dessous ne concerne que les personnes nouvellement suivies.

Beaucoup de personnes seules, éloignées de l'emploi

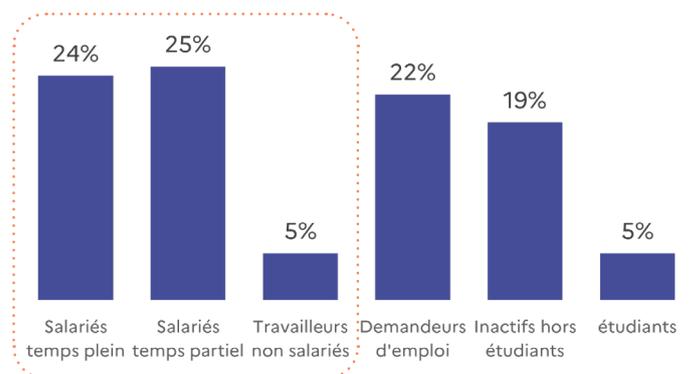
Contrairement au niveau national, où le public accueilli est davantage féminin (57 % de femmes), il y a eu autant d'hommes que de femmes parmi les personnes nouvellement suivies au cours de l'année 2022 en Bretagne.

Parmi ces 1 400 personnes, plus des deux tiers (67 %) ont entre 25 et 60 ans.



Les publics éloignés de l'emploi sont surreprésentés parmi les bénéficiaires comparés à l'ensemble de la population nationale : 22 % des usagers sont demandeurs d'emploi et 19 % sont inactifs (hors étudiants).

54 % d'entre eux sont en emploi (salariés - à temps plein ou partiel - ou indépendants). Les salariés à temps partiel sont aussi surreprésentés : 46% des personnes en emploi sont à temps partiel contre 16 % pour l'ensemble des salariés, selon le recensement de la population [INSEE, dossier complet 2020].

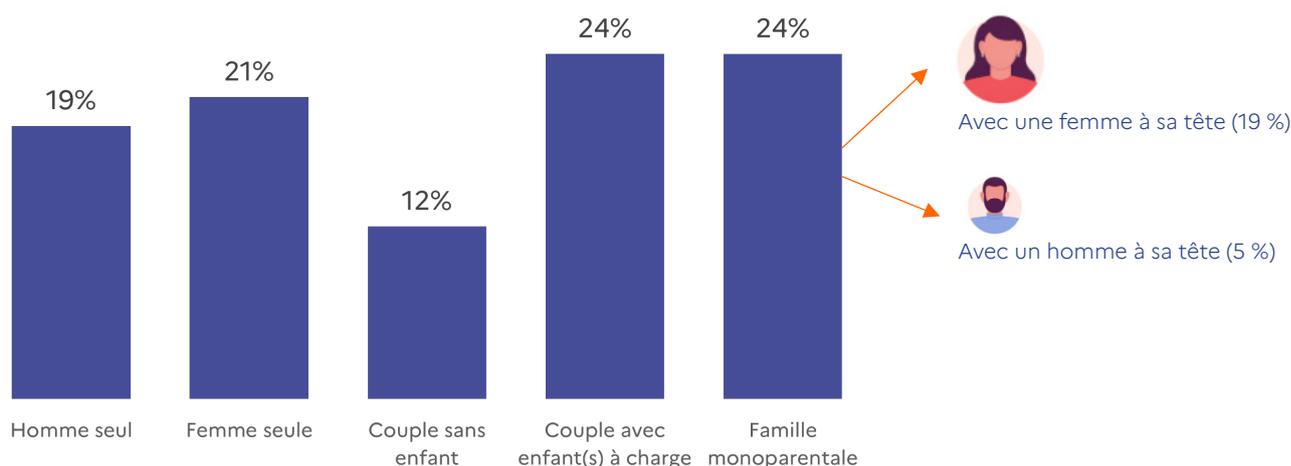


Principalement des ménages composés d'un seul adulte

64 % des ménages ayant nouvellement sollicité les PCB ont à leur tête un seul adulte (homme seul - 19%, femme seule - 21 %, famille monoparentale - 24 %). Il s'agit donc majoritairement de personnes dont la gestion budgétaire leur impute exclusivement.

Ce constat est concordant avec les statistiques publiées par la Banque de France en février 2024 qui précisent que les personnes surendettées sont souvent isolées (56,2 % des personnes surendettées sont des personnes séparées, célibataires ou veuves).

Situation familiale des personnes nouvellement suivies en 2022



Parmi ces ménages nouvellement suivis, les femmes sont également plus nombreuses :

- » 40 % ont une femme seule à la tête du ménage (avec ou sans enfant)
- » 24 % ont un homme seul à la tête du ménage (avec ou sans enfant)
- » 36 % sont en couple

Ce constat peut s'expliquer par le fait que les couples avec ou sans enfant(s) sont moins souvent en situation de pauvreté que les familles monoparentales ou que les personnes vivant seules, femmes ou hommes [INSEE – Panorama de la pauvreté en Bretagne 2023]. Alors que le taux de pauvreté national est de 11 % dans l'ensemble de la population, il grimpe à 29 % chez les mères de famille monoparentale et 20 % pour les pères de famille monoparentale [INSEE – 2020].

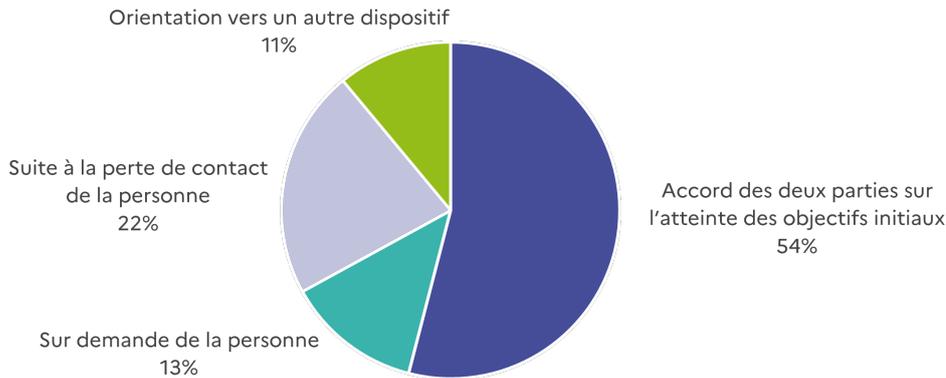
Des motifs de sortie du dispositif variés

Au cours de l'année 2022, un peu plus de 900 personnes ont terminé leur suivi auprès d'un point conseil budget. Dans plus d'un cas sur deux (54 %), le suivi du PCB s'est arrêté sur accord des deux parties après l'atteinte des objectifs initiaux fixés avec l'utilisateur. Ce taux de sorties « positives » est proche de celui observé à l'échelle nationale (57 %).

Dans 22 % des cas, l'accompagnement s'est arrêté après une perte de contact de la personne suivie (26 % au niveau national).

Plus marginalement, dans 13 % des cas, l'arrêt de l'accompagnement a lieu sur la demande de la personne suivie et enfin, dans 11 % des cas, l'accompagnement par le PCB a pris fin au bénéfice d'une réorientation vers un autre dispositif plus adapté aux difficultés rencontrées.

Motif de fin de suivi par les Points Conseil Budget



Le résultat du travail des PCB auprès de ce public s'observe concrètement avec 17 % des usagers ayant un solde bancaire négatif à la fin de suivi, contre 32% à leur arrivée, et près d'un quart (27 %) ayant un arriéré de paiement, contre 45% au début de leur accompagnement.

Pour en savoir plus

- » <https://solidarites.gouv.fr/point-conseil-budget-pcb>
- » <https://www.mesquestionsdargent.fr/>
- » Panorama de la pauvreté : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7679721>

Liste des 20 Points Conseil Budget bretons

2 labels PCB sont en cours d'attribution

- » **4 dans les Côtes d'Armor :**
 - o PCB Guingamp Paimpol Agglomération – CC du Kreiz Breizh (UDAF 22)
 - o PCB Lannion Trégor Communauté (UDAF 22)
 - o PCB Dinan Agglomération (Familles Rurales 22)
 - o PCB Loudéac Communauté Bretagne Centre (Familles Rurales 22)
- » **5 dans le Finistère :**
 - o PCB Brest (Crésus Bretagne)
 - o PCB Morlaix (Crésus Bretagne)
 - o PCB Quimper (Crésus Bretagne)
 - o PCB Quimperlé (Crésus Bretagne)
 - o PCB Brest (PIM'S Vivre la Ville)
- » **6 en Ille-et-Vilaine :**
 - o PCB CC Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel (UDAF 35)
 - o PCB AFOC 35 (AFOC 35)
 - o PCB Fougères (CCAS de Fougères)
 - o PCB CC Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne (UDAF 35)
 - o PCB Couesnon Marches de Bretagne (APASE)
 - o PCB Saint-Malo (AMIDS)
- » **5 dans le Morbihan :**
 - o PCB Roi Morvan Communauté (UDAF 56)
 - o PCB CIAS Ploërmel Communauté (Ploërmel Communauté)
 - o PCB Locminé (Crésus Bretagne)
 - o PCB Lorient (Crésus Bretagne)
 - o PCB Vannes (Crésus Bretagne)